

de la démocratie dans nos assiettes

Sarah Cohen
Tanguy Martin

DE LA DÉMOCRATIE DANS NOS ASSIETTES

Construire une Sécurité sociale de l'alimentation

ÉDITIONS Charles Léopold Mayer

38 rue Saint-Sabin – 75011 Paris/France
www.eclm.fr

Maison d'édition de la **Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme** (FPH), les Éditions Charles Léopold Mayer (ECLM) publient des ouvrages sur la transition écologique, économique et sociale. Elles accompagnent les acteurs de la transition afin qu'ils puissent développer, mettre en forme et diffuser leur plaidoyer par l'intermédiaire du livre. Association française à but non lucratif, les ECLM existent depuis 1995 et disposent de plus de 400 titres à leur catalogue. Elles publient aujourd'hui une dizaine de titres par an.

Les ECLM sont membres de la Coredem (Communauté de sites ressources pour une démocratie mondiale : www.coredem.info) et de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (www.alliance-editeurs.org).

© Éditions Charles Léopold Mayer 2024

Essai n°256

ISBN : 978-2-84377-239-9

Mise en page : Émilie Boismoreau

Conception graphique : Nicolas Pruvost

Les auteur·e·s

Sarah Cohen est agronome. Après plusieurs expériences en France et à l'étranger dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture durable, de l'agroforesterie, de la pêche ou encore de l'eau, elle s'intéresse à la proposition de Sécurité sociale de l'alimentation portée par l'association ISF Agrista. Convaincue par la dimension systémique et globale de cette proposition pour transformer les systèmes alimentaires et faire face aux nombreuses problématiques sociales, climatiques et environnementales qui y sont associées, elle rejoint l'association ISF Agrista en 2021. Depuis 2022, elle copréside l'association aux côtés d'Élodie Martin Abad. Professionnellement, elle travaille à INRAE sur la démocratie alimentaire dans le cadre du projet Caissalim, qui vise à la création de la Caisse citoyenne d'alimentation de l'aire urbaine toulousaine.

Tanguy Martin est agronome. Il milite depuis plus de dix-huit ans à Ingénieur·e·s sans frontières France dont il a été président entre 2010 et 2013. Il a représenté cette association à Commerce équitable France de 2014 à 2017. Depuis 2021, il participe aussi au collectif d'enquête militante Reprise de terres qui documente et outille les luttes contre les accaparements de terres. Professionnellement, il travaille dans l'accompagnement à l'accès au foncier agricole dans l'ouest de la France depuis quinze ans, dont treize ans à Terre de liens. Ces activités militantes et professionnelles l'amènent à mener des actions de plaidoyer sur le foncier agricole, l'agroécologie et l'alimentation durable

aux niveaux régional, national et européen. Depuis 2018, il est notamment en charge de la rédaction des propositions politiques de la fédération nationale Terre de liens. Il est l'auteur de *Cultiver les communs. Une sortie du capitalisme par la terre* (Syllepse, 2023).

Sarah Cohen et **Tanguy Martin** militent ensemble dans le groupe Agricultures et souveraineté alimentaire d'Ingénieur·e·s sans frontières (ISF Agrista), et participent en son nom aux collectifs Nourrir et pour une Sécurité sociale de l'alimentation.

Ces deux coauteur·e·s assument la rédaction finale de cet ouvrage mais il est important de mentionner que son écriture est le fruit d'un travail collectif au sein de l'association ISF Agrista entre 2018 et 2023. Nombreux·ses sont celles et ceux qui ont participé à ces travaux, notamment : **Lorine Azoulai, Mathilde Bourjac, Vivien Bourgeon, Marie Bourgine, Mathieu Dalmais, Lola Guillot, Julia Maffre** et **Louise Seconda**.

La version finale de ce livre est le fruit d'une réécriture et d'une harmonisation du texte par **Aude Vidal**.

Organisations associées à la diffusion et la promotion :

L'association Ingénieur·e·s sans frontières – Agricultures et souveraineté alimentaire (ISF Agrista), membre de la fédération Ingénieur·e·s sans frontières France (ISF), regroupe des citoyen·ne·s œuvrant pour la réalisation de la souveraineté alimentaire et des modèles agricoles respectueux des équilibres socio-territoriaux et écologiques. Elle se place dans une perspective de transformation sociale. La plupart de ses membres sont des travailleur·euse·s de différents domaines liés aux enjeux pour lesquels l'association agit : salarié·e·s d'associations agricoles et environnementales, de réseaux paysans, de la recherche, fonctionnaires territoriaux·les, étudiant·e·s, militant·e·s à temps plein, éleveur·euse·s...

ISF Agrista a la conviction que seul un projet de démocratie dans l'alimentation pourra répondre aux enjeux soulevés dans son projet associatif, et notamment la mise en œuvre d'une souveraineté alimentaire. À partir de là, le projet de Sécurité sociale de l'alimentation, qu'elle porte avec le collectif éponyme, lui paraît aujourd'hui le plus pertinent pour permettre la réalisation de ses objectifs politiques. L'association souhaite, par son travail, alimenter les débats sur ces questions et ouvrir le champ des possibles.

Le Pôle InPact (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale) est une plateforme associative réunissant dix structures de développement agricole et rural. Inspiré par l'expérience de terrain de ses membres, InPact

revendique des moyens publics qui redonnent de l'autonomie aux paysan-ne-s pour faire vivre une population agricole nombreuse et construire avec les autres citoyen-ne-s des systèmes agroalimentaires durables. Plusieurs membres de l'association, en s'impliquant dans le Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation, nourrissent une réflexion collective au sein du Pôle Impact. Ce projet et la dynamique qu'il suscite invitent à élargir le débat sur le droit à l'alimentation et la nécessaire démocratisation du système agricole et alimentaire.

Note aux lecteur·rice·s

Dans une perspective féministe, nous utilisons le point médian « · » comme signe d'abréviation pour éviter de répéter les substantifs et les adjectifs se rapportant à des personnes physiques pouvant être d'un genre ou de l'autre. Nous utilisons ainsi « militant·e·s » pour ne pas alourdir le texte en écrivant « militantes et militants ». Cependant, pour certains mots qui renvoient à une notion abstraite, et non nécessairement genrée, telle que « fournisseur » ou « acteur », nous ne féminiserons pas les termes.

Dans la même idée, nous utilisons l'abréviation « cel·eux » pour « celles et ceux ». Dans les citations d'autres auteur·e·s, nous laissons en revanche le texte original.

Enfin, nous pratiquons l'accord de proximité en accordant adjectifs, déterminants ou participes passés en genre et en nombre avec le nom qui se situe au plus proche et qu'ils qualifient. Dans ce livre, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin.

REMERCIEMENTS

Nombreuses sont les personnes et les organisations qui, lors d'échanges et de travaux plus ou moins formels, ont permis de faire germer l'idée d'une Sécurité sociale de l'alimentation au cours des années 2010. Vouloir en citer quelques-unes amènerait forcément à en oublier d'autres. Merci à toutes et à tous.

Un grand merci au Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation de défendre cette proposition politique et d'en faire une utopie concrète et à portée de main et non un rêve lointain.

Merci à tous les membres d'ISF Agrista qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce que nous appelions alors le « gros document », devenu ce livre. Les dizaines (centaines?) d'heures à scruter ce « pad » en ligne n'ont pas été vaines! Un merci particulier à Émilie Prévost qui, à sa manière, a permis à ISF Agrista de l'écrire et à Mathilde Bourjac pour son immense implication.

Merci à Christophe Alliot de nous avoir mis en relation avec les Éditions Charles Léopold Mayer, et pour bien d'autres choses aussi. Merci à notre éditeur d'avoir accueilli ce projet et su nous pousser à encore l'améliorer.

Merci enfin à Aude Vidal qui a émulsionné les ingrédients d'une brochure associative composée par de nombreuses plumes en cette sauce savoureuse!

INTRODUCTION

LA PRODUCTION ALIMENTAIRE AU SERVICE DE LA RÉMUNÉRATION DU CAPITAL

L'alimentation est un des moyens pour les classes sociales dominantes d'asseoir leur pouvoir. Symboliquement, d'abord, les privations alimentaires et la mise en scène de repas opulents représentent une forme de domination et de distinction vis-à-vis du reste de la société¹. Ensuite, matériellement, la faim est une arme politique puissante, voire une arme de guerre², contre laquelle se sont souvent battu·e·s les paysan·ne·s au cours des siècles pour pouvoir parfois simplement se nourrir.

Les avancées techniques (mécanisation, motorisation, chimie, génétique) et les connaissances agronomiques développées au cours du xx^e siècle ont contribué à l'émergence d'un système agro-industriel au profit d'une économie libérale, capitaliste et mondialisée. Les systèmes agricoles auxquels elle a donné naissance sont à l'origine de famines, de déplacements de populations et d'une dégradation sans précédent de l'environnement et de la

1. Voir Paul Aries, *Une histoire politique de l'alimentation*, Max Milo, 2016.

2. Voir Alex De Waal, *Famine business. L'entreprise humanitaire en Afrique*, Colophon, 1999.

santé³. Cette agriculture capitaliste non seulement se révèle incapable de nourrir le monde, mais elle détruit au fur et à mesure les agricultures paysannes, celles-là mêmes qui produisent 80% de l'alimentation des pays non industrialisés⁴.

D'une part, les industries agroalimentaires utilisent l'hégémonie économique des pays occidentaux qui les défendent, notamment à travers des accords internationaux, pour inonder les marchés des pays dits « du Sud Global » de produits alimentaires de mauvaise qualité et à bas prix. Cela a pour effet de déstructurer les systèmes agricoles et alimentaires locaux des pays importateurs. D'autre part, des institutions internationales comme la Banque mondiale, alliées à des firmes transnationales, mettent tout en œuvre pour convertir les paysan-ne-s à l'agriculture industrielle. Ce qui implique une dépendance à leurs produits (matériels motorisés, produits chimiques de synthèse et biotechnologies) et une insertion sur les marchés internationaux au détriment de la souveraineté alimentaire des populations.

En France, les paysan-ne-s voient leur situation économique se dégrader. En 2018, près de 20% des agriculteur-riche-s vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 13%

3. Si les systèmes alimentaires industrialisés ont pu apporter des bénéfices à certaines populations dans certains contextes, ils ont des impacts globalement désastreux dans la durée. Il est plus que probable que d'autres systèmes de production alimentaire auraient pu avoir les mêmes bénéfices sans ces impacts.

4. À ce sujet, voir Auréline Doreau et Tanguy Martin, « L'agribusiness survivra-t-il à la fin des paysans ? », Mission Agrobiosciences, 2016, http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Agribusiness_T-Martin.pdf; ou encore l'article de la FAO, « Les agriculteurs familiaux. Nourrir le monde, préserver la planète », 2014, <http://www.fao.org/3/mj760f/mj760f.pdf>

de la population générale⁵, et 19% d'entre eux n'ont pas dégagé de revenu en 2017⁶. Cela s'explique notamment par la mainmise du système agro-industriel sur l'ensemble de la chaîne agroalimentaire: les paysan-ne-s ne touchent que 6,2%⁷ du prix du produit payé à la distribution! Ce système « repose sur une logique fondamentale de maximisation du profit dans le secteur agroalimentaire [16 milliards d'euros en 2021⁸, soit 32% de la valeur ajoutée produite dans le secteur] et des distributeurs grâce au développement d'économies d'échelle technologique ou commerciale [...]. Il vise à produire des aliments à prix réduits et à assurer une qualité standardisée et régulière pour des marchés de masse, en s'appuyant sur des processus de spécialisation des zones de production [...]. Il repose sur des principes de décomposition/recomposition des produits agroalimentaires et crée une distanciation géographique, économique et cognitive entre le producteur et le consommateur (du fait d'un nombre d'intermédiaires généralement important)⁹ ».

5. Voir *Insee Première*, n° 1876, octobre 2021.

6. Voir *Insee Première*, n° 1781, novembre 2019. Attention cependant, une partie des agriculteur-riche-s ne dégagent pas de revenu sont doubles actifs et peuvent, le cas échéant, dégager des revenus d'autres activités non agricoles.

7. Voir Ademe, *Analyse des enjeux économiques et sociaux d'une alimentation plus durable*, 2018. Source : calculs FranceAgriMer-OFPM 2017, données Insee et Eurostat.

8. Profit approximé par l'excédent brut d'exploitation. Calculé à partir d'Insee, « Ratios de l'industrie agroalimentaire par activité », 2023, consulté en novembre 2023, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2015530>

9. Stéphane Fournier et Jean-Marc Touzard, « La complexité des systèmes alimentaires : Un atout pour la sécurité alimentaire ? », *Vertigo*, vol. 14, n° 1, mai 2014.

Les conditions du travail agricole ne sont plus attractives et le renouvellement des générations d'agriculteur-riche-s n'est plus assuré¹⁰. Les conditions de travail dans les filières alimentaires (collecte, transformation, distribution) ne sont guère plus reluisantes. Par exemple, les salaires dans les industries agroalimentaires sont 25 % plus bas que la moyenne dans les autres industries manufacturières¹¹. Les promoteurs de l'agro-industrie vantent la modernisation des usines agroalimentaires qui aurait amélioré les conditions de travail et l'impact sur l'emploi local du secteur, notamment dans l'ouest de la France où certains bassins d'emploi affichent un plein-emploi qui fait la fierté des pouvoirs publics. La mécanisation des usines a facilité certains gestes et réduit la pénibilité liée notamment au port de charges lourdes. En revanche, la pénibilité liée à la répétitivité des gestes, aux odeurs, aux bruits se couple à une intensification du travail et aux « rêves confisqués » décrits par le romancier et ouvrier en usine agroalimentaire Joseph Ponthus¹².

10. L'accès aux moyens de production, en particulier au foncier, reste très difficile, si bien que le nombre d'actifs agricoles a diminué de 80 000 équivalents temps plein entre 2010 et 2020, soit une baisse de 10 % ; ce qui remet en cause la sécurité et la souveraineté alimentaires du pays.

11. Voir l'intervention de l'économiste de la Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT Jocelyne Haquemand au séminaire « Sécurité sociale de l'alimentation : une solution pour une agriculture saine et accessible pour tous et toutes », École nationale vétérinaire d'Alfort, 15 novembre 2022.

12. Joseph Ponthus, *À la ligne*, La Table ronde, 2019.

Les multinationales sont avant tout guidées par la recherche de profit, souvent au détriment de la qualité alimentaire et de la santé. Le géant laitier Lactalis a renvoyé des salarié-e-s qui dénonçaient ses pratiques douteuses, notamment le recyclage des fromages (le fait que des camemberts tombés au sol soient remis dans la chaîne de fabrication)¹³.

Pour conclure, mentionnons que le métier de caissière de supermarché est devenu un des symboles du travail précaire et non qualifié, où les salariées peuvent difficilement lutter car remplaçables à volonté. Ce métier est très majoritairement féminin¹⁴. Ainsi, cela mène à une exploitation encore plus forte des femmes dans les filières alimentaires¹⁵.

DES IMPACTS INSOUTENABLES SUR LE VIVANT ET LES RESSOURCES NATURELLES

L'industrialisation des systèmes alimentaires s'est faite au détriment des travailleur·euse·s des filières agricoles et alimentaires, mais également de l'environnement.

13. Voir Marianne Kerfriden, Inès Leraud, Geoffrey Livolsi et Mathias Destal, « L'Ogre du lait », enquête, 2020, <https://lactalistoxique.disclose.ngo/fr/page/documentaire>

14. 70 % des caissier·ère·s étaient des femmes en 2018 selon l'Insee.

15. Ce qui est malheureusement le cas de nombreux secteurs d'activité. Pour l'agriculture, voir par exemple Tanguy Martin, « Les femmes, avenir de l'agriculture française ? », Mission Agrobiosciences, 2020, <https://www.agrobiosciences.org/agriculture-115/article/les-femmes-avenir-de-l-agriculture-francaise>

En contribuant à l'épuisement des ressources naturelles et à la saturation des milieux¹⁶, les systèmes alimentaires industrialisés compromettent fortement la possibilité même de la vie sur Terre.

L'intensification agricole a entraîné la substitution des systèmes de polyculture-élevage par des monocultures, substitution rendue possible par l'usage massif d'énergie fossile et d'intrants minéraux dont l'extraction à outrance (pétrole, charbon, phosphore), la synthèse (azote) et l'épandage provoquent l'épuisement des ressources et la pollution de l'eau et de l'air. L'intensification de l'élevage a quant à elle été permise par l'importation de soja OGM (87% du soja importé en Europe est destiné à l'alimentation animale¹⁷) provenant principalement du Brésil et d'Argentine. L'augmentation constante de la production de soja est une cause majeure de la déforestation de la forêt amazonienne. L'impact sur le bien-être animal est également sinistre avec la rationalisation de la maltraitance animale dans les modèles industriels, questionnant profondément l'éthique et l'humanité de nos sociétés occidentales.

16. Voir « Les enjeux du système alimentaire contemporain » (partie 2), in Nicolas Bricas, Damien Conaré et Marie Walser (dir.), *Une écologie de l'alimentation*, Chaire Unesco Alimentations du monde, 2021.

17. Voir Greenpeace France, *Mordue de viande, l'Europe alimente la crise climatique par son addiction au soja*, rapport, juin 2019, <https://www.greenpeace.fr/mordue-de-viande-leurope-alimente-la-crise-climatique-par-son-addiction-au-soja/>

En 2020, l'agriculture a contribué pour 21 % aux émissions de gaz à effet de serre (GES) en France¹⁸ (deuxième poste des émissions de GES du pays). La production de viande et de lait, en particulier industrielle¹⁹, y contribuait pour près de moitié par les émissions de méthane, suivies des émissions de protoxyde d'azote générées par la fertilisation des cultures et les sols laissés nus²⁰.

Enfin, le système alimentaire industrialisé est grandement impliqué dans l'effondrement actuel de la biodiversité, autant pour les espèces sauvages que pour les espèces domestiques. La sélection génétique et l'oligopole dans le secteur semencier ont énormément réduit la diversité des plantes cultivées. Selon la FAO (2010), les trois quarts de la diversité variétale des plantes cultivées ont disparu au cours du xx^e siècle et quinze plantes fournissent 80 % des apports énergétiques issus des végétaux²¹. Ce phénomène s'observe aussi pour les animaux d'élevage, il est très bien illustré par le remplacement progressif et quasi systématique des races

18. Voir Citepa, « Émissions de gaz à effet de serre en France : bilan officiel 1990-2020 », 2021.

19. L'élevage extensif (en pâturage) peut avoir un bilan carbone nul, la séquestration du carbone par les prairies pouvant compenser les émissions de méthane entérique issues de la digestion des bovins. Katja Klumpp et Pascal Carrère, « Le stockage de carbone des prairies permanentes et temporaires, le lien au 4 pour 1 000 », 22^{es} Rencontres Recherches Ruminants, Paris, 2015, <https://hal.inrae.fr/hal-02793628/document>

20. Voir ministère de la Transition écologique, « Les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture. Fiche thématique », 2021, <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/climat/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-et-l-empreinte-carbone-ressources/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-de-l-agriculture>

21. FAO, *The Second Report on the State of the World's Plant Genetic Resources for Food and Agriculture*, 2010.

bovines locales par la vache prim'holstein. Cette perte de diversité génétique fragilise les espèces et les rend vulnérables aux aléas climatiques et aux pathogènes, justifiant l'utilisation massive de pesticides et d'antibiotiques qui se retrouvent dans l'eau, l'air et les sols. Selon le dernier rapport *Planète vivante* du WWF (2022), 69% des populations de vertébrés (poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles) ont disparu entre 1970 et 2018²². L'impact sur les populations d'insectes est encore plus frappant, avec plus de 40% des espèces menacées d'extinction²³.

Même du point de vue d'une rationalité économique pure, l'industrialisation des systèmes alimentaires est aberrante. Une étude du bureau d'analyse Basic²⁴ chiffre les coûts sociétaux²⁵ de l'utilisation des pesticides à 2,3 milliards d'euros par an (dont 1,3 milliard d'euros pour la dépollution de l'eau) contre 0,9 milliard d'euros par an de bénéfice²⁶.

22. WWF, *Planète vivante. Pour un bilan « Nature » positif*, 2022, <https://www.wwf.fr/rapport-planete-vivante>

23. Voir Francisco Sánchez-Bayo *et al.*, «Worldwide decline of the entomofauna: A review of its drivers», *Biological Conservation*, vol. 232, avril 2019, p. 8-27, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0006320718313636>

24. Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne, <https://lebasic.com/>

25. Cette analyse s'appuie sur le cadre conceptuel développé par l'économiste K. W. Kapp qui définit les coûts sociétaux comme l'ensemble des pertes et des dépenses, directes et indirectes, présentes et futures, qui sont supportées par des tiers ou la collectivité dans son ensemble du fait des impacts sociaux, sanitaires et environnementaux des modes de production et de consommation et qui auraient pu être évitées. Cela ne prend pas en compte les coûts incommensurables de la destruction d'espèces, ce qui relèverait d'une marchandisation de la nature.

26. Basic, *Pesticides: un modèle qui nous est cher*, étude, 2022, <https://lebasic.com/pesticides-un-modele-qui-nous-est-cher/>

Si l'industrie des pesticides devait prendre en charge les dégâts sociaux et environnementaux mesurables qu'elle génère, elle serait déficitaire. Une démonstration éblouissante que la logique court-termiste qui oriente notre économie confine à l'absurde.

L'ALIMENTATION, VARIABLE D'AJUSTEMENT DANS LE BUDGET DES FRANÇAIS · ES LES PLUS PRÉCAIRES

En France, la part de la population en situation de précarité alimentaire est en forte augmentation : le recours à l'aide alimentaire est passé de 2,8 millions de personnes en 2008 à 5,5 millions en 2017²⁷. Après les premiers mois de confinement liés à l'épidémie de Covid-19, on dénombrait même 7 millions de personnes ayant franchi la porte d'une association d'aide alimentaire. S'ils ne recourent pas tous à l'aide alimentaire, de nombreux ménages au budget alimentaire limité ne peuvent réellement choisir leur alimentation : ils dépendent d'une nourriture à prix bas, en faisant l'impasse sur toute aspiration sociale ou environnementale. Avec le retour de l'inflation, notamment pour les prix des denrées alimentaires, depuis 2022, cela ne semble pas près

27. Voir Conseil national de l'alimentation, « Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France », avis n° 72, 2012, p. 21 ; Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, *Les Chiffres clés de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, 2016, p. 13 ; données de la Direction générale de la cohésion sociale dans le rapport du Sénat *Aide alimentaire : un dispositif vital, un financement menacé ? Un modèle associatif fondé sur le bénévolat à préserver*, 2018.

de s'inverser. Entre juillet et novembre 2022, la part des personnes déclarant ne pas avoir assez à manger est passée de 12 % à 16 % (insuffisance alimentaire quantitative), soit 4 points de plus en cinq mois, alors qu'elle n'avait augmenté que de 3 points entre 2016 et 2022. Par ailleurs, 45 % des Français-es déclarent aujourd'hui avoir assez à manger, mais pas toujours les aliments qu'ils et elles souhaiteraient (insuffisance alimentaire qualitative)²⁸.

Avec la charité, plus personne ou presque ne meurt de faim en France. Mais si le droit à l'alimentation existe en droit international²⁹, il ne se résume pas au droit de recevoir des aliments. En effet, il inclut aussi la possibilité de choisir son alimentation et de sentir qu'elle est un des vecteurs de lien social, culturel et identitaire. Plus qu'un enjeu de santé, le pouvoir de choisir son alimentation, sans simplement recevoir ce dont les autres ne veulent pas, est une question de dignité. De fait, le problème ne concerne pas uniquement la quantité d'aliments ou de calories disponibles, mais aussi leur qualité³⁰ et le plaisir de manger.

Au cours des cinquante dernières années, la part de l'alimentation dans le budget des ménages français a connu

28. Voir Marianne Bléhaut et Mathilde Gressier, « En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités », Crédoc, *Consommation et modes de vie*, n° 329, mai 2023.

29. Voir ONU, Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, article 25 ; voir aussi le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (Pidesc) de 1966, article 11. Nous détaillerons les définitions au chapitre I.

30. Par exemple, la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale (1996) introduit la notion de choix.

une diminution constante. En parallèle, la part croissante des dépenses contraintes (par exemple, logement, transport, énergie) scelle l'impossibilité des ménages les moins aisés à allouer un pourcentage plus important à leur budget alimentaire. Par ailleurs, malgré l'établissement de monstres agroalimentaires, le taux de profit dans les filières alimentaires est faible comparativement à d'autres secteurs³¹. Ainsi, l'économie capitaliste oriente la consommation vers des secteurs où les profits peuvent être plus importants (vacances, loisirs, technologies de la communication et de l'information, etc.)³². La nourriture se doit d'être de moins en moins chère, ce qui engendre une diminution constante du prix payé aux producteurs ainsi qu'une diminution de la qualité des produits. Face aux dépenses contraintes qui augmentent plus vite que les salaires, les moins riches d'entre nous n'ont d'autre choix que de supprimer ou de réduire leurs repas, parfois dès la moitié du mois, pour s'en sortir³³.

31. Toutes les agricultures des pays dits « développés » sont adossées à des systèmes d'aides publiques depuis très longtemps. En France, l'État a soutenu le Crédit agricole pendant toute la phase de modernisation agricole, jusqu'à ce que la PAC prenne le relais. Voir par exemple Matthieu Ansaloni et Andy Smith, *L'Expropriation de l'agriculture française. Pouvoirs et politiques dans le capitalisme contemporain*, Le Croquant, 2022. Aux États-Unis, la modernisation agricole est même passée directement par une banque d'État.

32. Voir Georges Consales, Maryse Fesseau et Vladimir Passeron, *La Consommation des ménages depuis cinquante ans*, Insee, septembre 2009, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/CONSO09c.PDF

33. Voir ATD Quart Monde, « Se nourrir lorsqu'on est pauvre », *Revue Quart Monde*, « Dossiers et documents », n° 25, 2014.

En réponse à ce constat, assurer les besoins vitaux, hors de toute marchandisation, est donc indispensable pour notre société³⁴.

ENCORE DES PATATES !

C'est le cri du cœur d'une personne dans une file d'attente de l'aide alimentaire qui résume ces constats alarmants. Covid-19, confinement, fermeture des frontières et des restaurants : en 2020, 500 000 tonnes de pommes de terre destinées à faire des frites restent sur le carreau et il faut s'en débarrasser. Opportunément pour la filière légumière, l'aide alimentaire est là pour éviter de les jeter. Et le nombre de ceux qui font la queue dans la rue pour la recevoir explose. Dans la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire de 2016, il est acté que celle-ci sert à absorber le surplus de l'agriculture industrielle, hautement énergivore, dopée aux pesticides, herbicides et autres fongicides gravement nuisibles à la santé et pourtant largement subventionnée... Dans le même temps, les fermes à taille humaine, plus vertueuses sur le plan

34. Dans un rare élan de lucidité, Emmanuel Macron a même déclaré le 12 mars 2020 : « Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner, notre cadre de vie au fond, à d'autres est une folie. » Il rejoignait ainsi le Robespierre du 10 août 1792 : « Les aliments nécessaires à l'homme sont aussi sacrés que la vie elle-même. Tout ce qui est indispensable pour la conserver est une propriété commune à la société entière. Il n'y a que l'excédent qui soit une propriété individuelle, et qui soit abandonné à l'industrie des commerçants. »

social et environnemental, manquent de soutien public. Par ailleurs, les revenus et les conditions de travail des premier·ère·s de corvée de tout le secteur de l'alimentation, des producteur·rice·s aux caissier·ère·s des magasins et des supermarchés, se dégradent sans cesse. Notre système alimentaire marche sur la tête!

Mais il ne faut pas imaginer que seule la pandémie a joué un rôle déclencheur dans ces désordres. L'industrialisation des filières alimentaires est concomitante au processus de modernisation agricole entamé en France à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La mise en œuvre de politiques d'aide humanitaire alimentaire dans l'Hexagone date des années 1980. Le recours à cette aide alimentaire a fortement crû dans les années 2010. Comme pour beaucoup d'autres phénomènes sociaux, l'apparition du Covid-19 n'a pas été un déclencheur, mais un révélateur. Cependant, cette mise en lumière des injustices et des conséquences mortifères de notre système alimentaire capitaliste n'a pas abouti à une prise en compte à la hauteur des enjeux par les pouvoirs publics et la très grande majorité des acteurs économiques. Alors qu'un sondage Ipsos réalisé pour le Secours populaire révèle qu'en 2023 un tiers des mangeur·euse·s peine à se « procurer une alimentation saine permettant de faire trois repas par jour³⁵ », la seule solution avancée est une maigre contribution de Bernard Arnault au budget des Restos du cœur.

35. Secours populaire, « 17^e baromètre de la pauvreté et de la précarité », 2023.

L'ironie est cruelle quand on sait que ce dernier est l'une des deux personnes les plus riches au monde et par ailleurs un champion de l'évasion fiscale³⁶.

Avec de nombreux partenaires qui constituent aujourd'hui le Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation³⁷, nous cherchons une voie permettant de sortir des contradictions mortifères de notre système alimentaire inséré dans une économie capitaliste où la primauté du profit l'emporte sur toute autre finalité. Ce livre est la restitution du travail mené au sein d'ISF Agrista et au contact de nos partenaires entre 2018 et 2023. Il ne s'agit pas d'un manifeste, mais d'une mise en débat autour d'une proposition politique qui reste à approfondir.

36. Voir Attac France, « Pourquoi s'en prendre à Bernard Arnault et LVMH ? », 4 juillet 2021, <https://france.attac.org/se-mobiliser/prelevement-a-la-source-des-evades-fiscaux/article/pourquoi-en-prendre-a-bernard-arnault-et-lvmh>

37. Les propositions que nous faisons ci-dessous s'inscrivent dans la lignée du socle commun de ce collectif : « Socle commun de la Sécurité sociale de l'alimentation », <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/a-propos-de-la-securite-sociale-de-lalimentation/>

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	11
---------------------	----

I. DES POLITIQUES PUBLIQUES INCAPABLES DE TRANSFORMER LE SYSTÈME ALIMENTAIRE CAPITALISTE	25
---	----

La PAC ne nourrit pas plus correctement qu'elle ne rémunère 25

Des politiques alimentaires inadaptées pour assurer le droit à l'alimentation 28

Le don alimentaire au renfort du système agro-industriel 33

II. LES RÉPONSES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUX DÉSORDRES DE NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE	37
---	----

L'augmentation des minima sociaux : une fausse solution pour le respect du droit à l'alimentation 37

Les écueils d'une allocation alimentaire pour les plus pauvres 39

Des alternatives insuffisantes pour transformer le système alimentaire 40

Une dualisation des modèles alimentaires 46

III. AJOUTER UNE BRANCHE ALIMENTATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE	51
--	----

Démocratie et capitalisme, deux idées antagonistes 51

La nécessité de construire une démocratie dans l'alimentation 53

Une démocratisation de chaque maillon des filières agroalimentaires 55

Répondre à l'urgence environnementale dans un cadre démocratique 57

S'inspirer de la Sécurité sociale en France en apprenant de ses erreurs 60

Ajouter un budget alimentaire à la carte vitale 66

Un principe financé par une cotisation spécifique, juste et solidaire 67

Acheter des produits conventionnés auprès de professionnel-le-s conventionné-e-s...	69
Un système régi par un fonctionnement démocratique	74

IV. UN DISPOSITIF POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES ACTUELS	77
Le choix alimentaire, indissociable du droit à l'alimentation	77
Une disparition du système agro-industriel au profit d'une alimentation de qualité, d'une agriculture paysanne et de filières vertueuses	78
Une mise au pas des marchés alimentaires	80
Remettre la PAC au service de l'intérêt général	83
Articuler local et global	87

V. LES PROCHAINES ÉTAPES VERS L'INSTAURATION D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION	89
Déterminer le montant du budget par personne	89
Choisir l'assiette de cotisation de la SSA	91
Construire une véritable éducation populaire dans le domaine alimentaire	94
Tendre vers l'égalité femmes-hommes en matière de travail domestique, notamment lié à l'alimentation	97
Anticiper les réorganisations importantes dans un secteur économique majeur	99
Circonscrire la place de l'aide alimentaire dans la SSA	100
Lutter contre le profit privé en se passant des banques et des propriétaires fonciers	101
Rendre le projet désirable et réaliste	103
Mener des expérimentations ambitieuses	104

CONCLUSION	109
-------------------	-----